



## SOMMAIRE :

- **Le mot du Maire**
- **Compte Administratif**
- **Renseignements utiles**
- **Villages fleuris**
- **Différentes commémorations**
- **Rénovation ancienne Ecole**
  - Relève des containers
  - Vœux 2023
- **Intempéries du 20 juin**
- **La vie du village**
- **Sortie des Aînés**
- **Qu'es aquo?**
- **Les Associations**
- **Etat civil**
- **PanneauPocket**
- **Les 2 Rives**
- **Les Artisans Saint-Clairois**
- **Le SMEEOM**
- **Le tri sélectif**

# Bulletin Municipal Saint-Clair



Mairie de Saint-Clair

Mardi et jeudi : 9h00—12h00

Vendredi : 14h00—17h00

Téléphone : 05 63 39 68 76

mairie-saint.clair@info82.com

PanneauPocket



# Mot du Maire



L'an dernier, j'avais souhaité que l'année 2023 soit meilleure ou surtout, pas plus mauvaise que 2022.

Je pense que je n'ai pas été totalement entendu !!!!!

Je ne ferai pas la liste des problématiques que nous avons traversées, ni de celles qui continuent à perturber tout un chacun dans la vie de tous les jours.

Toutefois, mes premiers mots sont dirigés à l'attention des sinistrés des violents orages à répétition de juin, associées aux énormes rafales de vent.

Avec plus de 130 millimètres d'eau au m<sup>2</sup> en moins de 30 minutes, la commune a été touchée par des inondations eau et boue.

A tous les particuliers, les entreprises, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, qui ont été impactés (certes, il s'agit là d'une situation exceptionnelle) mais qui peut se reproduire, je renouvelle tout mon soutien.

Dans ces moments-là, sur place, et au milieu de la tourmente, je reconnais qu'on éprouve une impuissance face à l'ampleur et l'intensité du phénomène, mais après il faut avoir la force de se reprendre, de ne surtout pas baisser les bras, la vie continue et le travail restant est monstrueux et difficile, souvent décourageant, sans oublier la lourdeur, l'incompréhension, et la bêtise, dans les démarches administratives et l'application des lois.

J'en profite également pour remercier celles et ceux qui spontanément, ont offert leurs services, pour aider, qui des arbres couchés sur nos routes, qui des nettoyages des habitations envahies par l'eau et la boue. Je vous adresse chaleureusement, tous mes remerciements et toutes mes félicitations pour votre acte de solidarité que vous avez témoigné auprès des Saint-Clairoises et Saint-Clairois dans la douleur, la peine et parfois une colère somme toute, compréhensible; c'est aussi dans ces moments-là, quelle doit se manifester pleinement, et sans réserve.

Merci également à la patience de certains administrés quant à la coupure de courant qu'ils ont subi pendant plusieurs jours. Heureusement, nous n'avons pas eu de blessé, même si une personne a dû être évacuée par précaution, et que nous avons eu sur la commune, deux accidents de circulation spectaculaire, mais sans gravité humaine, grâce à deux héros Saint-Clairois, Thibaut et Estevao.

Dans mes remerciements, je ne voudrais pas oublier de citer les services de la Communauté de Communes des Deux Rives et du Conseil Départemental, qui ont été très réactifs durant cette période compliquée, et bien sûr, pour le restant à réaliser sur le début 2024.

Pour la gestion des eaux pluviales, et pour mieux anticiper et ou limiter leurs conséquences, dans la mesure du possible, nous devons et resterons vigilant sur l'entretien qui doit être réalisé soit par la CC2R, soit par le Département, soit par la commune et bien sûr, par les propriétaires riverains des ruisseaux, et des accès busés d'entrées sur parcelle.

Il faudra éliminer de façon régulière les embâcles et atterrissements, qui retiennent l'eau.

Pour terminer mon propos, dans les moments durs que nous traversons tant au niveau international, tant aux portes de l'Europe, et dans notre France, avec toutes les conséquences qui impactent notre vie quotidienne, dans ce monde si complexe, réapprenons à bien vivre ensemble, côte à côte, et non pas face à face. Privilégions ce qui unit sur tout ce qui divise.

A nouveau, je renouvelle à chacun d'entre vous, du fond du cœur, mes meilleurs vœux pour 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,  
Gérard Bongiovanni

# Compte administratif 2022

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

## Fonctionnement

	Réalisations
<b>Dépenses</b>	158 556.24 €
<b>Recettes</b>	203 570.98 €

## Investissement

	Réalisations
<b>Dépenses</b>	175 148.71 €
<b>Recettes</b>	105 938.26 €

# Budget 2023

Le budget d'une collectivité est une prévision des dépenses et recettes à réaliser pour atteindre les objectifs fixés

## Fonctionnement

	Pour mémoire (2022)	2023
<b>Dépenses</b>	322 476 €	345 626 €
<b>Recettes</b>	137 902€	121 763 €

## Investissement

	Pour mémoire (2022)	2023
<b>Dépenses</b>	81 400 €	11 000 €
<b>Recettes</b>	79 946 €	34 756 €

## Les subventions versées aux associations

Nom de l'association	2022
ACCA	650€
A.E.E.P.B. Ecole publique	60€
AFM Départemental délégation T. & G.	50€
A.F.S.E.P. Sclérosés	50€
1167ème Section Médaillé Militaire	50€
Amicale des Anciens élèves de Saint-Clair	500€
Comité des Fêtes	1300€ subvention exceptionnelle 40 ans +600€
Croix Rouge	120€
FNACA	70€
F.N.A.M & A.C.	80€
La Prévention Routière	65€
Donneur de sang	60€
FN André Maginot des A.C. (Merles)	80€
APATG Piégeur	150€
Les Amis des Chats	75€
Oncopole Toulouse	200€

## Bon à savoir

Dossier urbanisme

Le dépôt des dossiers peut se faire les mardis, jeudis et vendredis mais l'instruction ne se fera que les mardis.

### Réglementation travaux :

Il est rappelé que toutes les constructions supérieures à 2 m<sup>2</sup> font l'objet d'un dépôt d'une demande préalable remise en mairie. (Y compris les constructions démontables en bois, métal, ainsi que les fermetures de terrasse par des châssis double vitrages qui augmentent la surface habitable...)

### Informations aux nouveaux habitants

Il est important que toutes personnes nouvellement installées dans la commune, veuillent bien se faire connaître à la mairie afin que soit tenu à jour le fichier de la population en cas de danger et de se voir délivrer un bon afin de se procurer les comprimés d'iode.

Merci aux personnes quittant la commune de nous le faire savoir également.

### Location Salle des Fêtes

Pour plus de renseignement, contactez le secrétariat de mairie.

	Tarifs	Cautions
Commune	110€ sans vaisselle	1000€ (Comprend 100€ ménage 300€ salle 600€ lave-vaisselle)
	140€ avec vaisselle	
Hors commune	300€ sans vaisselle	
	330€ avec vaisselle	
Associations de la commune	Gratuit	

Il est possible qu'en cours d'année les tarifs subissent une mise à jour.

*Attention, d'éventuels travaux de la salle des fêtes vont être certainement programmés en cours d'année la rendant inutilisable.*

### Dératisation

La mairie continue à distribuer des sachets de souricide/raticide, en contrepartie d'une signature sur un registre conservé en mairie.

Merci de venir muni d'un contenant pour les récupérer !

### Numéros urgents

<b>15</b>	SAMU, urgences médicales.
<b>17</b>	Intervention de police.
<b>18</b>	Pompiers.
<b>112</b>	Urgences Sécuritaires de secours aux personnes ou médical
<b>115</b>	Urgence sociale (SAMU social).
<b>116</b>	Urgence sociale (enfants disparus).
<b>119</b>	Urgence sociale (enfance maltraitée).
<b>3919</b>	Femmes et hommes victimes de violence.

### Numéros utiles

05 63 39 50 66	SMEP
05 63 29 09 97	SMEEOM
05 63 39 91 75	Déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen
05 63 95 87 54	Déchetterie de Mesplès à Lamagistère



Villes et Villages Fleuris du Tarn et Garonne a décerné à Nicole SARRET, employée communale dans notre village depuis mars 2016 le « Prix du Jardinier » des communes inférieures ou égales à 300 habitants. Une jolie obtention pour Nicole partagée avec Ludovic dévoués l'un et l'autre à l'entretien de la commune. À souligner, cette année Villes et Villages Fleuris a rendu hommage aux jardiniers municipaux du département qui embellissent le cadre et la qualité de vie dans les communes.

Aussi la fleur a été maintenue par le jury Régional de Villes et Villages Fleuris.



*Le Maire ainsi que les membres du Conseil Municipal remercie  
Madame Marie-Thérèse SARRET*

*Pour ses œuvres placées dans différents endroits de la commune,  
comme celui de la première page*

## Commémoration du 8 mai

De nombreux participants étaient présents devant le monument aux morts pour la commémoration du 8 mai.

Une délégation de la Gendarmerie de Valence d'Agen, de nombreux porte drapeaux et le représentant Local de la F.N.A.M qui a lu le message de l'U.F.A.C. Quant au message du ministre des Armées il a été lu par le maire Gérard BONGIOVANNI. Comme d'habitude, les anciens élèves ont déposé une fleur au pied de la stèle. Ce moment de mémoire s'est terminé à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.



## Appel des Maires de France contre les violences

Alors que pendant les émeutes survenues après la mort de Nahel M., le 27 juin, les attaques contre les mairies et les maires se sont multipliées, l'AMF82 a appelé la population à se rassembler le 3 juillet. Cet appel intervient après que plusieurs centaines de communes aient été le théâtre d'affrontements violents, souvent marqués par la mise à sac ou l'incendie de bâtiments communaux – mairies, mairies annexes, maisons de quartier, écoles, bibliothèques, crèches, infrastructures de transport... Des maires ont également été pris à partie, jusqu'à la très violente agression du maire de l'Haÿ-les-Roses.



A Saint-Clair, ce rassemblement s'est effectué en fin d'après-midi devant la mairie.



## Soirée Théâtre

L'Alvantage, troupe de théâtre amateur de Valence d'Agen, composée de 10 membres dynamiques et impliqués avec le metteur en scène Cyrille SACCAS, s'est produite le 3 décembre à la Salle des Fêtes Joseph LE CORRE mise à la disposition par la municipalité de Saint-Clair. Le public Saint-Clairois a été conquis par ce Vaudeville « La Quarantaine Rougissante » d'après une pièce de Laurent GUILLOT.

L'histoire est ainsi : Lola a déjà 40 ans Elle fait le point sur sa vie et elle est désespérée !

Pour lui remonter le moral, ses deux amies d'enfance organisent une fête d'anniversaire avec... un invité surprise !

Malheureusement, les choses ne vont pas tourner tout à fait comme prévu.

La séance de théâtre s'est terminée autour du verre de l'amitié. Ainsi les spectateurs ont pu échanger avec les artistes.



## Commémoration du 11 novembre

Le maire Gérard Bongiovanni a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, Franck Verbrugges Adjoint, a lu celui commémorant les cent ans du premier allumage de la flamme dédiée au soldat inconnu sous l'Arc de triomphe par André Maginot, ministre de la Guerre d'alors. Venait ensuite le dépôt de gerbe de la municipalité, suivi de celui d'une rose par la trentaine d'adhérents de l'Association des anciens élèves, fidèle à ce geste traditionnel. Enfin, Gérard Bongiovanni et Franck Verbrugges ont ajouté une flamme symbolique sur la stèle.



## Passage des relèves des containers

Planning de passages des camions pour les containers à déchets :

Pour les Ordures ménagères

- Le lundi pour le quartier Cigognac.
- Le mardi pour le quartier Maurel
- Le jeudi pour le reste du Village

Pour le Tri

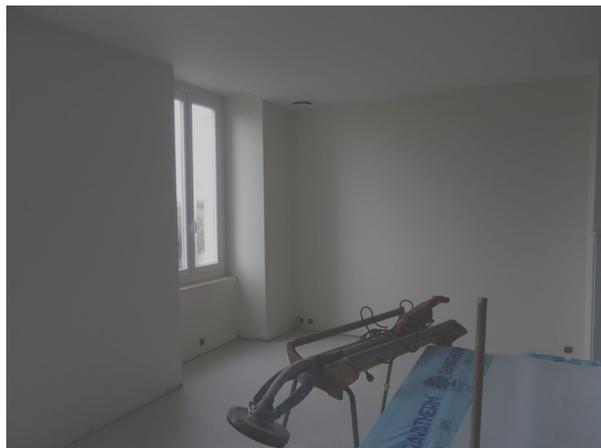
- Le lundi des semaines impaires pour les Aymes, Cigognac et Maurel
- Le mardi des semaines impaires pour le reste du village

## Les travaux de l'ancienne école



Le 1er mai les locataires ont pris possession de l'appartement de l'ancienne école. Les travaux se sont terminés une semaine plus tôt. La rénovation de celui-ci, au-dessus de la mairie a débuté durant les dernières semaines de 2022.

Ce chantier de réhabilitation a été coordonné par Mr Christophe BOISSEAU, aidé dans ce projet par les sociétés : Bertagna Gros œuvre-carrelage Valence, Alu Créations Moissac, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures Banzo Moissac, Plâtrerie doublage Sogypse Valence, Plomberie Electric Service Valence, Electricité Furlan Valence, peinture et sol souple Dalias Valence.



## Travaux du local de stockage de l'ancienne école

Après une réflexion suite aux visites pour le choix des locataires, le Conseil Municipal a décidé de construire un local de stockage pour l'appartement loué dans les murs de l'ancienne école. Ces travaux ont été effectués durant le 1er semestre et construit sous le préau.



## Vœux 2023

Les premiers vœux de Gérard BONGIOVANNI après les 2 années de COVID lui ont permis de présenter l'équipe d'agents municipaux, d'adjoints et de conseillers municipaux, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de remercier le dynamisme associatif. Il a présenté ses vœux aux présents et à l'ensemble de la population de Saint-Clair. Le maire a évoqué une rétrospective des principales réalisations dans la commune et celles à venir.

S'ensuit un partage du pot de l'amitié avec des canapés préparés par de petites mains du conseil municipal. Chaque présent a reçu comme cadeau utile un mug de la commune.



## Les Intempéries du 20 juin

Rarement la région de Valence-d'Agen a été confrontée à un phénomène météorologique aussi puissant que celui du 20 juin. Les orages qui se sont abattus dans la soirée du mardi ont fait beaucoup de dégâts en Tarn-et-Garonne ainsi qu'en Lot-et-Garonne. Des dizaines d'arbres, de lignes électriques, et de toitures arrachées, des inondations, des infiltrations dans des habitations et des bâtiments publics ont été répertoriées.

Saint-Clair n'a pas été épargné. Avec plus de



130mm d'eau au m<sup>2</sup> en moins de 30mn, la commune a été touchée par des inondations d'eau et de boue.

Particuliers, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, qui ont été impacté, certes, il s'agit là d'une situation exceptionnelle, mais qui peut se reproduire ont le soutien de la municipalité.



Dans ces moments-là, sur place, et au milieu de la tourmente, on éprouve une impuissance face à l'ampleur et l'intensité du phénomène.





ont offert leurs services, pour aider, qui des arbres couchés sur nos routes, qui des nettoyages des habitations envahies par l'eau et la boue. De même il adresse ses remerciements et ses félicitations aux personnes qui ont témoigné des actes de solidarité auprès de la population dans la douleur, la peine.

Mais après il faut avoir la force de se reprendre, de ne surtout pas baisser les bras; la vie continue et le travail restant est monstrueux et difficile, souvent décourageant, sans oublier la lourdeur, l'incompréhension et la bêtise dans les démarches administratives et l'application des lois.

Le Maire profite de la parution du bulletin comme au moment des vœux pour remercier celles et ceux qui spontanément,



## La vie du village

### Partenariat avec l'I.M.E. l'Orangerie

Saint-Clair reçoit depuis plusieurs années le soutien de l'I.M.E. (Institut Médico Educatif) l'Orangerie d'Auvillar qui aide à l'entretien des espaces verts. Il s'agit d'un partenariat entre cette structure et la Commune. Ce groupe est composé de jeunes de la région qui viennent mettre en pratique leurs connaissances professionnelles en milieu ordinaire, encadré par un éducateur.

En fin d'année le groupe est invité autour d'un repas par la mairie afin de les remercier de leur travail dans le village.



## Fête des Voisins

Des voisins du Centre de Saint-Clair se sont retrouvés sur la Place du Village le vendredi 2 juin. Chacun avait amené des victuailles, sous forme d'auberge espagnole, un partage à la bonne franquette. Une occasion de rencontrer de nouvelles têtes, ou simplement de discuter et de

mieux se connaître. Cet évènement était une première que tous les participants souhaitent reconduire en 2024 et agrandir le cercle des voisins.



# Halloween



Comme tous les 31 octobre, c'est Halloween ! dans le Tarn et Garonne et plus précisément à Saint-Clair.



Halloween est sans doute la fête du calendrier qui divise le plus les personnes. Il y a d'une part celles et ceux qui attendent avec impatience de célébrer au second degré toutes sortes de créatures horribles, de se déguiser et de récolter des dizaines de bonbons. Et d'autre part les « anti » qui critiquent l'événement pour diverses raisons que nous respectons: fête païenne , fête celtique ou américaine (pour les non avertis), « fête qui fait peur avec tous ces monstres, alors que des princes et princesses, c'est plus mignon » ...



Le mardi 31 octobre, ces derniers ont dû rester chez eux et fermer la porte à double tour ! Car la majorité des enfants, et de nombreux parents, sont de sortie pour s'amuser à se faire peur.



« Passer du bon temps avec ses ami(e)s »



« Des bonbons ou un sort ? » C'est la phrase qui s'est répétée des dizaines de fois des Aymes à Colonges cette année. Et comme tout s'est bien passé la vilaine troupe s'est retrouvée à la salle des fêtes pour finir cette déambulation.



Nous tenons à remercier les participants au défilé ainsi que les donateurs de confiseries. Sachant que la troupe est venue frapper aux portes des maisons où les propriétaires avaient laissés l'autorisation en évidence de la rue.



## Sortie des Aînés

Les Aînés de Saint-Clair sont allés découvrir le Cabaret fermier du Tarn « Les Folies Fermières » le 29 septembre. Cette année comme nous l'avions projeté après le sondage effectué en 2021, les Aînés étaient de sortie.

Partis en car pour se rendre à Garrigues, le groupe n'a pas regretté le déplacement. Accueillis par David Caumette maître des lieux et agriculteur, ce dernier nous a invité au café de bienvenue tout en nous expliquant le

déroulement de la journée. Ensuite, il nous proposa la visite du site en « tracto-train ». À vitesse lente du tracteur, l'animatrice nous donna des informations de l'histoire de la ferme et de la famille Caumette. Nous n'avons pas eu la possibilité de voir les bovins puisque le matin même de notre arrivée la Préfecture avait demandé de mettre à l'écart les animaux suite à la maladie hémorragique épizootique. Des explications très instructives nous ont été dispensées par notre guide qui nous ramena au point de départ. Nous avons pris le repas dans la salle du cabaret avec des produits du terroir avant de passer au spectacle. Spectacle haut en couleur et en chansons pendant pratiquement deux heures. Certains d'entre nous se sont prêtés non pas à la chanson mais à des tours de magie. Un émerveillement visuel et musical qui a régalé l'assistance. Puis ce fût le temps du retour vers Saint-Clair enchanté d'avoir passé un agréable moment et peut être d'avoir l'esprit émoussillé pour certains.



## L'histoire des Folies Fermières

Suite à ses études, David Caumette est enseignant en mécanique, puis Directeur d'Exploitation au lycée Agricole de Lavour Flamarens, mais au fil du temps il décide de vivre de sa passion en reprenant la petite exploitation familiale malgré les difficultés qu'elle rencontre.

David s'installe en tant que Jeune Agriculteur « Eleveur » avec ses parents et développe une activité de vente directe avec livraison à domicile de colis de viande.

Suite aux résultats encourageants de la vente directe, David décide de construire avec l'aide de sa famille une boucherie charcuterie à la ferme.

Laetitia, l'épouse de David, s'installe en tant que jeune agricultrice et ensemble ils créent la société « Les Folies Fermières ». Le projet de Laetitia est la création d'une ferme auberge dans laquelle plus de la moitié des produits servis dans l'assiette sont issus de l'exploitation familiale.

La boucherie et la ferme auberge se développent, ce qui permet ainsi aux habitants locaux de bénéficier de deux commerces de proximité dans notre petite commune de Garrigues.

Laetitia et David décident de publier le livre qui raconte toute l'histoire des Folies Fermières :

*Le récit d'une aventure passionnante, portée par l'opiniâtreté d'un homme, son attachement à la famille, à la terre, à la transmission, aux valeurs d'une vie saine. L'histoire à la fois drôle et touchante d'un projet fou, semé d'embûches, mais couronné de succès*

Suite au succès de la vente de leur livre sur la France entière, Laetitia et David Caumette reçoivent 8 propositions d'adaptation cinématographique de leur histoire. Après de longues réflexions, ce sera Monsieur Jean-Pierre Améris qui sera choisi comme réalisateur du Film, Les Folies Fermières.



Mazies  
1717 Route de St Sulpice  
81 500 Garrigues  
Latitude 43.710852812505436  
Longitude 1.708953519171132

Sortie 3 (Montastruc)  
Sortie 6 (Saint-Sulpice)  
A68 ALBI  
A68 TOULOUSE  
D898  
D630  
D112  
Verfeil  
Le Ramel  
Lugan  
GARRIGUES D10  
LAVOUR

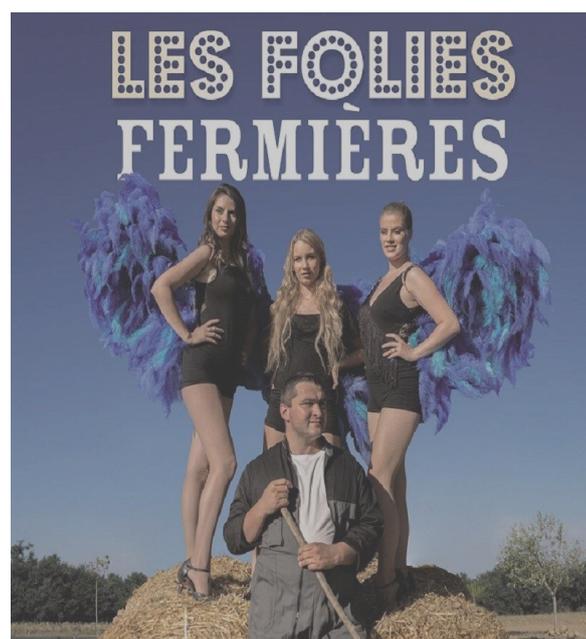
Route de Lavour  
Azas  
Montpitol

Pour les bus, itinéraire conseillé par Lavour ou Montastruc

foliesfermieres@gmail.com  
www.lesfoliesfermieres.com  
06 22 22 12 96 / 05 63 40 41 60

@lesfoliesfermieres  
@boutiquedesproducteursfoliesfermieres  
les\_folies\_fermieres  
David Caumette  
@FoliesFermieres  
les folies fermieres caumette david 0,50€ \*

\*Boucherie vendue 0,50€ l'unité pour soutenir le projet Folies Fermières - IFRS - Ne pas faire sans la vente publique



Souviens-toi de ces trois mots :  
 bonjour, s'il vous plaît et merci  
 car ils te feront bien accueillir  
 partout.

## QU'ES AQUO ?

N° 4

### La MAISON D'ÉCOLE

Depuis l'an 1840 il y a toujours eu une Maison d'école à Saint-Clair tenue par le prêtre de la paroisse de Roubillous nom de l'église du village.

Cette maison d'école se trouvait dans le presbytère, bâtiment accolé à l'église qui faisait aussi office de maison commune appelée mairie de nos jours.

L'École, placée sous l'autorité de l'évêque et du maire de la commune dépend du Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.

L'enseignement se fait en entente entre le maire Pierre Bezombes de « Peyregorp » et le curé Aunac.

En effet, l'École Primaire Élémentaire est libre sous réserve d'enseigner la lecture, l'écriture et donner quelques notions de calcul.

Une rétribution est accordée par le préfet après envoi de l'effectif signé par le maire et le curé. En 1847 l'aide est donnée en fonction du nombre d'habitants, pour 5 élèves maximum, alors que 9 élèves sont inscrits.

Les parents payent une redevance et l'école non obligatoire entraîne un grand absentéisme : pour effectuer les travaux des champs, surveiller les frères et sœurs, garder le bétail ou accomplir d'autres tâches.

Un projet de maison d'École Publique Mixte existe en 1841 mais est ajourné en 1862 par insuffisance de moyens.

Des maîtres nommés par le curé se succèdent Touzan Marc, Castagné Jean, Nieudan Barthélémy mais ils ne peuvent vivre de leur subside et font des petits métiers à côté, bedeaux, chantres, sonneurs de cloche et au mieux secrétaires de mairie.

**A Saint-Clair on est loin des contestations Don Camillo et Peppone !  
 La tolérance est de rigueur !**

En 1882, les lois Ferry rendent l'instruction obligatoire et gratuite.

Le curé Aunac propriétaire du bâtiment où se trouve la mairie de nos jours, vend son bien à la commune.

Acte passé le 4 février 1888 avec le maire Bernard Ladogne de « Guiraudet »

Des réparations sont alors effectuées : création d'une maison d'école, d'un logement de maître ainsi qu'une salle pour la mairie sous l'école.

Pour info : le curé Pierre Alphonse Aunac est né en 1830 à Bourg de Visa et y est inhumé en 1896. Son sacerdoce s'est terminé dans la paroisse du Bugat commune de Bourg de Visa.

Un maître titulaire du Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire est nommé. En plus des matières précédemment enseignées, l'École de la République doit dispenser une instruction morale et civique. (Voir la phrase en haut de page inscrite au tableau noir)

La rétribution de l'enseignant est assurée par l'État. Compte tenu de la faiblesse de cette rémunération et du peu d'effectif : 3 garçons et 5 filles, le maître complète son salaire par l'exercice de la fonction de secrétaire de mairie.

Après la séparation de l'église et de l'État en 1905, on pouvait lire sur le fronton du bâtiment côté mairie : École Publique Mixte de Saint-Clair

Plusieurs instituteurs ou institutrices appelés aussi régents se sont succédés dont Madame Lafont Josette qui y a enseigné pendant 25 ans de 1943 à 1968.

L'École de Saint-Clair a vu plusieurs générations d'écoliers issus pour la plupart de familles terriennes dont les parents étaient métayers, brassiers, laboureurs, journaliers, domestiques, propriétaires-cultivateurs.

Tous les élèves étaient originaires de Saint-Clair ou des alentours mais il existait un brassage de la population qui se produisait chaque année à la Saint-Michel, date symbolique d'échange entre propriétaire et métayer.

En 1948, c'est une famille Italienne qui arrive à Guiraudet : les Dalla Nora dont 3 enfants Régine, Guérino et Benjamin sont scolarisés sans connaître un seul mot de notre langue. Une autre famille venue du Doubs permet de grossir l'effectif avec l'inscription de Berthe et Adrienne Belle.

Pendant la guerre de 1939-45, l'école a accueilli 2 écolières Marlyse et Charlotte Hebding dont les parents Lorrains étaient réfugiés chez Antonine à La Gravette. Après la guerre, la famille est repartie mais les 2 sœurs ont gardé jusqu'à leur décès des relations avec les élèves de Saint-Clair et lors des retrouvailles de l'Amicale des Élèves le 20 mai 1990, elles étaient là, de même que tous les écoliers venus d'ailleurs.

Le brassage apportait des jeux et des chants nouveaux, des coutumes différentes éveillant la curiosité de tous les écoliers ravis de connaître des personnes étrangères à leur environnement.

L'École a fermé en 1975 en raison d'un effectif d'élèves réduit, lesquels ont été répartis sur Castelsagrat, St Paul-d'Espis et Lalande.



*Amicale des élèves Ecole publique mixte de Saint Clair (82) 11.03.2007 Photo Studio VER*

Simonne DESVALS- LAGNÈS Amicale des ÉLÈVES de SAINT-CLAIR

# La vie des Associations

## Amicale des Élèves de l'École Publique Mixte de Saint-Clair



### Activités 2023

*Assemblée Générale 26 janvier 2023*



### Journées Européennes du Patrimoine

*Les églises Roubillous et Colonges, comme à l'accoutumée, ont été ouvertes. Les visiteurs se sont déplacés à Saint-Clair pour découvrir en priorité la Fontaine miraculeuse, patrimoine emblématique des croyances populaires à laquelle on prête des vertus de guérison des maladies de l'œil.*



*17 septembre  
2023*



Balade à travers champs dans le paysage Saint-Clairois



*les élèves ont profité d'une belle journée d'automne pour se promener dans la campagne saint-clairoise en se rappelant la leçon d'histoire naturelle dispensée par leur maitresse sur la nature, la vie de la terre, la sécurité, la prudence, la survie devant la découverte de lieux insolites.*

*La journée s'est terminée par un pique-nique tiré du panier.*

Commémorations 8 mai et 11 novembre



L'Assemblée Générale de l'Amicale a eu

Le jeudi 18 janvier 2024



## Le Comité des Fêtes

« C'est un beau roman, une belle histoire ». Les 40 ans du comité des fêtes se sont célébrés durant toute l'année avec les soirées Carnaval, Fête de la Châtaigne et tout particulièrement du 30 juin au 2 juillet la Fête du Village, 40 ans d'animations, de fêtes de souvenirs heureux. Huit Présidents successifs et certainement plusieurs dizaines de bénévoles ont fait vivre le Comité des Fêtes Saint-Clairois. La liste serait trop longue pour énumérer le nombre de toutes ces personnes volontaires qui ont apportés animations et gaîtés au village. Par contre il est plus facile de lister les Présidentes et Présidents qui ont permis de traverser ces 4 décennies :

FLOURENS Huguette

DANSAN Dominique

FOURTON Jean

MARCHESI Christine

FAVIER Claude

BRUNEL Yvette

ROUZIÈRE Chantal

Et l'actuel MARCHESI Jérôme

Une autre liste serait trop longue c'est celle de toutes les manifestations orchestrées de main de maître chaque année.

« Le Comité de Fêtes de Saint-Clair a 40 ans ! Que les fêtes continuent !!! »

Voilà le souhait qui motive l'équipe d'aujourd'hui avec le concours de la municipalité, forte de son passé et tournée vers l'avenir.





Le vendredi 30 juin la soirée festive débuta au son des Bandas. En début de soirée tous les fêteurs prenaient place autour des tables pour un sandwich-saucisse-frite. La soirée se prolongea jusqu'à tard dans la nuit Saint-Clairoise.

Malgré les conditions météo particulières pour le samedi soir, les orages ont compliqués l'installation des tables et des bancs sur le parking de la salle Joseph Le CORRE. Les membres du Comité se sont bien amusés à sortir et entrer ces tables et banc pour que tout se passe au mieux pour le public.

Comme chaque année les après-midi ont été réservés aux boulistes. Les joueurs ont investi les espaces autour de la salle ainsi que la place du Village gravillonnée pour les joueurs.

Il ne faut pas oublier la traditionnelle messe du dimanche matin suivi de l'apéro presqu'en signe de clôture de ce week-end de festivité.



## LA VIE DE LA SOCIETE DE CHASSE EN 2023

Un mot sur la société de chasse

La société de chasse agréée ou ACCA a été fondée en aout 1968 son premier président était Mr LE CORRE JOSEPH.

La chasse est une activité traditionnelle et populaire qui a pour mission de service public en matière de gestion de la faune sauvage et de ses habitats.

La société de chasse a organisée de nouveau son brevet de chasse sur lièvre non tiré en cette année 2023 .

Il s'est déroulé le 04 et 05 février avec 8 meutes inscrites.

Les épreuves se sont déroulées par beau temps un peu sec ce qui n'a pas permis aux meutes de faire de bonnes performances. Très peu de lièvres levés et vite perdus.

Mais comme toujours dans une bonne ambiance.

Le brevet de chasse consiste en une épreuve qui dure 1heure 30 ou la meute de 6 chiens doit trouver un lièvre et le poursuivre. En fin d'épreuve une note est attribuée à chaque chien.

Les notes sont comptabilisées sur plusieurs sur plusieurs brevets dans la saison qui donnerons un titre de champion de France a la meilleure meute.

Pour cette saison de chasse 2023 / 2024 la société de chasse a procédé aux lâchés de gibiers 110 faisans et 130 perdrix.



BRAQUES HONGROIS A L'ARRET



LIEVRES DANS UN PRE

# L'Etat Civil 2023

## Naissance :

SARRET Jaâd le 06 janvier 2023



## Décès:

CHARLOT Christian 18 septembre 2023



## Dates à retenir en 2024

3 et 4 février: Brevet de chasse

23 mars: Soirée Carnaval

lundi 1er avril: Pâques

Cérémonie du 8 mai à 15h00

5/6 et 7 juillet: Fête de Saint-Clair

22 septembre: Journée Européenne du Patrimoine

Cérémonie du 11 novembre à 15h00

16 novembre: Soirée Châtaignes

Halloween : 31 octobre

Décembre: Distribution du colis gourmand aux Aînés

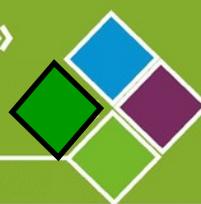
Décembre Noël des enfants

Soirée Théâtre/Conte, date à communiquer

**Ces dates sont sous réserve d'un quelconque changement en cours d'année.**



## « Ma commune dans la poche » avec **PanneauPocket** !



La Municipalité de Saint-Clair vous propose  
l'application mobile gratuite **PanneauPocket**.

### ◆ Qu'est-ce que PanneauPocket ?

- Un lien permanent avec votre municipalité.
- Une information au quotidien.
- Une alerte en temps réel dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde : DICRIM / PPRI / PPRN.



### ◆ Une application sécurisée !

- PanneauPocket protège votre vie privée : vous n'avez pas à donner votre numéro de téléphone ou votre E-mail.
- PanneauPocket est sans publicité.

#### A quoi sert PanneauPocket?

Elle informe les habitants sur l'actualité de leurs communes.

De l'information pratique (fermeture de la déchetterie...) aux événements locaux (concours de boules, Fêtes locales, portes ouvertes...) en passant par les alertes ponctuelles (cambriolages, météo, accidents, arbres tombés, pertes d'un animal...).

### ◆ Comment installer l'application ?

- Téléchargez gratuitement l'application sur Google Play ou App Store sur les téléphones Android et Apple.
- Saisissez Saint-Clair, le code postal.
- Sélectionnez le ♥, l'application est installée.
- Vous recevrez les nouvelles informations directement sur votre téléphone.



Guichet Unique Emploi - Formation - EREP - PU



Association Intermédiaire et Service A la Personne



Formation à distance - LAB2R - Centre de formation communautaire

## NOS SERVICES POUR TOUS



29 Avenue Jean Baylet à Valence d'Agen

### Accueil et son offre de service

Libre accès informatique  
Réalisation de CV  
Point Info Jeunesse

### Accompagnement individuel à l'Emploi

Offres d'emploi  
Mise en relation employeur  
Technique recherche d'emploi

### Accompagnement à la formation

Suivi individualisé  
Mise à disposition d'équipements pour la formation à distance

### Accompagnement vers l'autonomie Numérique

Individuel ou collectif

### Accompagnement au Recrutement

Mise à disposition de personnel

### Fablab

Laboratoire de Fabrication Numérique  
Ateliers créatifs  
Mise à disposition de machines numériques  
Interventions écoles, centre de loisirs, entreprises...

### Club d'Entreprise AVANCE

Regroupement des entreprises du territoire CC2R

### Service à la personne

Mise à disposition de personnel chez le particulier

### Mise à disposition d'espaces

Bureaux individuels  
Salle informatique  
Salles de réunion



ZAC de Prouxet - 10 Rue Gustave Eiffel à Valence d'Agen

### Formations Nucléaires

Habilitations, SCN, RP, nucléaire et autres

### Partenariats avec organismes de formation

### Formations Techniques

ACES, Gestes et postures, habilitations électrique etc.



Ouverture au public :  
Du lundi au Vendredi  
De 8h30 à 12h30 et De 13h30 à 17h30

Pour nous contacter :  
05.63.29.62.20  
contact@mefi-2rives.fr  
www.mefi-2rives.fr

Suivez nous sur nos réseaux :

## Les commerces et distributeurs Saint-Clairois



Le distributeur de pains

Mr & Mme DELON de Touffailles

Pains frais tous les jours sauf  
le mercredi

Le Marchand de fruits/légumes  
et autres produits locaux

Mr & Mme DUSSAC  
de Saint-Paul d'Espis



## Les entreprises Saint-Clairoises



Beauté des ongles  
Siret n° 850 276 114 000 12

VIGUIE Sandrine  
2383 route de Saint Clair  
82400 SAINT CLAIR  
06.30.79.54.36

Votre spécialiste des ongles  
diplômée sur rendez-vous

→ Beauté des ongles

  Beautédesonglessv



## Les entreprises Saint-Clairoises

« C'est l'œuvre qui fait l'éloge de l'artisan »

C'est avec ces mots que la commune de Saint-Clair cherche à promouvoir les artisans du village. L'objectif est que chacun trouve la nécessité de faire travailler nos artisans.



*Animations Musicales Toutes Générations*

*Repas et Fêtes de Villages*

*Mariages - Anniversaires - Soirées à Thèmes*

*Retraites - Crémaillères - Evènements d'Entreprise*

Mail: [discomobilelapena82@gmail.com](mailto:discomobilelapena82@gmail.com)

Portable: 06 87 07 29 55

LANNES Frédéric - 316 route des Aymes  
82400 Saint CLAIR

SIRET: 822 215 315 00018



### Le Jardin d'Alex

Alexandre MIQUEL

420, route de Cigognac

82400 Saint-Clair

06 21 81 82 21



Par méconnaissance, nous pourrions avoir oublier une ou plusieurs annonces d'entreprises.

Merci de bien vouloir nous le faire savoir.

(Seule condition: siège social déclaré sur Saint-Clair)



# Smeecom

moyenne Garonne

## JETONS MOINS TRIONS MIEUX

### 2024 : une année clé dans la réduction des déchets

L'année 2024 sera à marquer d'une pierre blanche pour la réduction des déchets !

En généralisant le tri à la source des déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024, la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire), nous donne **la formidable opportunité** de détourner de la poubelle grise, **potentiellement plus de 3 000 tonnes** d'ordures ménagères, à l'échelle de notre territoire, soit plus de 5 millions de tonnes à l'échelle nationale.

**3 000 tonnes**, à quoi cela correspond-il ?

C'est le poids de déchets alimentaires jetés dans les poubelles grises collectées par nos agents, poids que nous avons pu estimer grâce aux caractérisations (tri et pesage de plusieurs échantillonnages de nos poubelles) menées fin 2022.

Pourquoi voir en cette loi **une formidable opportunité** ?

Jetés avec les ordures ménagères, les déchets alimentaires sont collectés puis transportés jusqu'au centre de stockage de Montech où ils sont enfouis. Quand on sait que les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau et qu'au lieu d'être enfouis, ces déchets peuvent être transformés en **biogaz** (par méthanisation) ou mieux encore, **en compost**, on comprend mieux les **enjeux environnementaux et économiques** de cette loi.

Si 2024 marque un tournant dans le tri des déchets, changer de comportement et inscrire ce nouveau tri dans les habitudes de tous prendra du temps et demandera **un accompagnement fort de notre part**.

Pour cela, vos élus ont retenu les propositions ci-dessous.

Pour les **habitants possédant un jardin** (76 % de la population) :

- Nous vous accompagnerons dans la mise en œuvre du compostage domestique, tant sur le plan matériel que celui de la formation.

Pour les **habitants ne possédant pas de jardin**, deux solutions se profilent :

- Nous allons proposer à certaines communes, la création de sites de **compostage partagé**.
- Dans d'autres, des **points d'apport volontaire (PAV)** dans lesquels vous pourrez déposer vos déchets alimentaires seront déployés. Ces derniers seront collectés par nos soins et valorisés en biogaz dans le futur méthaniseur de Le Pin.

Nous reviendrons vers vous **prochainement** pour vous en dire plus. Sachez que de notre côté aussi, cette nouvelle réglementation implique des changements conséquents.



*La présidente du Smeecom, les membres du comité syndical et l'ensemble du personnel vous souhaitent  
une excellente année 2024, placée sous le signe du durable et du recyclable.*

## En 2024, stop aux erreurs de tri !

Vous pensez bien faire en jetant votre arrosoir en plastique ou votre poêle en métal dans le bac de tri ? Détrompez-vous ... C'est ce qu'on appelle dans notre jargon des **erreurs de tri** !

Face à la hausse de ces erreurs (de 20% en 2018 à 30% en 2022), aux coûts qu'elles génèrent (600 000 euros en 2022 à l'échelle du département) et à la dégradation des conditions de travail qu'elles engendrent pour les agents de collecte et les employés du centre de tri, le Syndicat des Déchets de Tarn-et-Garonne a lancé cet automne une grande campagne de communication « **Dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble** » visant à sensibiliser les citoyens sur les **6 erreurs** les plus récurrentes dans le bac de tri.



**STOP** aux erreurs de tri les plus fréquentes

✓ Tous les emballages vont dans la poubelle jaune

## En 2024, on trie systématiquement !

Si 88 % de Français déclarent trier leurs emballages, seuls 49 % le font **systématiquement**. Fort de ce constat, l'éco-organisme Citeo a lancé une campagne de communication nationale pour inciter les citoyens à trier **partout et tout le temps**.

Et vous, triez-vous **systématiquement** ?



## En 2024, on fait la fête tout en préservant la planète

Parce que de nombreux évènements sont organisés sur notre territoire, parce qu'on estime qu'une manifestation réunissant 1000 personnes produit **500 kg de déchets** et des **impacts sur l'environnement**, parce que la gestion des déchets a un **coût**, il est important que ces manifestations s'intègrent dans une **démarche écocitoyenne** de réduction des déchets à la source.

Nous accompagnons les **mairies et associations** à réduire les déchets et organiser le tri lors des évènements et comptons sur vous pour participer activement à faire des manifestations de notre territoires des **manifestations écoresponsables**.



Suivez notre actualité  
sur notre site internet  
et notre page facebook



SMEEOM Moyenne-Garonne - Fipierre - 82340 Auvillar - Tél. : 05 63 29 09 97 -  
smeeom-moyennegaronne@info82.com - www.smeeom-moyennegaronne.fr

## Le tri sélectif pour Saint-Clair

« La loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire stipule en effet que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. » Directive gouvernementale.

Notre commune de Saint-Clair, commune rurale est à cent pour cent en compostage individuel des biodéchets. Pour cela, nous devons ajouter à notre tri sélectif actuel, le tri de ces biodéchets. C'est-à-dire, de tous les déchets alimentaires. Pour celles et ceux qui effectuent ce tri dans un coin du jardin ou à destination des animaux pas de problème, vous continuez ainsi. Pour les autres qui à aujourd'hui mettent ces déchets dans les poubelles grises, il faut rapidement demander auprès de la SMEEOM de la Moyenne Garonne, une demande de livraison gratuite d'un kit de compostage (composteur de 400l et un bioseau de 7l avec son mode d'emploi).

Numéro de téléphone de la SMEEOM : 05 63 29 09 97

## Ouverture de la plateforme pour déchets verts

Cette plateforme située sur le site de Mesplès à Lamagistère est opérationnelle depuis fin mai 2023. Elle permet de traiter 3000 tonnes par an de déchets verts.

L'aménagement de cette plateforme a permis d'améliorer le confort des usagers qui peuvent déposer leurs déchets verts au sol. Sur ce site, les déchets verts proviennent des communes, des professionnels de la filière entretien espaces verts, parcs et jardins, particuliers et du transfert des déchets déposés à la déchetterie de Valence d'Agen du Prouxet.

Un prestataire assure le broyage sur place et le transfert vers une aire de compostage homologuée. Après différentes manipulations et un certain délai, la décomposition et la transformation des déchets verts permet d'obtenir du compost, qui est ramené sur le site de Mesplès, où il est vendu 35 euros la tonne aux particuliers.

### **Particuliers**

Concernant vos déchets verts, pour plus de facilité n'hésitez pas à venir directement les déposer au site de Mesplès (Lamagistère) plutôt qu'à celui de Prouxet.

TRI DES EMBALLAGES DE PRODUITS DANGEREUX



DÉPOSEZ VOS  
**BIDONS VIDES**  
DE COMBUSTIBLE LIQUIDE  
EN DÉCHÈTERIE UNIQUEMENT

Donc... ni dans le bac de tri,  
ni dans celui des  
ordures ménagères **merci!**



**Déchèterie de Prouxet**  
Valence d'Agen • 05 63 39 91 75

**Déchèterie des Vignobles**  
Montaigu de Quercy • 05 63 29 27 35

**Déchèterie du Coutré**  
Lavit • 05 63 05 01 54

**Déchèterie de Bordevielle**  
Beaumont de Lomagne • 05 63 26 09 68

**Smeeom**   
moyenne Garonne

  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES DEUX RIVES

Plus d'infos sur  
[www.smeeom-moyennegaronne.fr](http://www.smeeom-moyennegaronne.fr)

L'EUROPE D'ENGAGE  
L'OCCITANIE s'agit



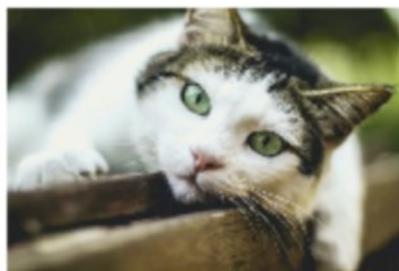
Projet cofinancé par le Fonds Européen Régional de Développement Rural  
L'Europe se joint dans les zones rurales



*Pour le bien être des chats et  
pour l'harmonie dans nos communes,  
la stérilisation de nos félins est indispensable*

L'association Les amis des chats agit dans votre commune. Son objectif est de promouvoir la stérilisation féline afin de réduire la population des chats errants et abandonnés dont la plupart ne trouveront jamais un foyer.

L'association travaille sur le terrain avec des programmes de stérilisation et d'identification *PSIR* de chats errants et sauvages. Elle propose aussi une aide financière aux propriétaires de chats pour faire stériliser leurs chats domestiques.



En 2023, notre association a eu la chance d'être retenue pour notre programme de stérilisation de chats errants dans le cadre de France Relance.

#### **POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS**

Compléter et renvoyer le formulaire *Demande de programme PSIR pour chats errants*, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires.

#### **POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE**

Compléter et renvoyer le formulaire *Demande de bon de stérilisation pour chat de compagnie*, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir votre bon de stérilisation.

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

 @lesamisdeschatsroquecor

Association loi 1901 no. : W821000447 [www.les-amis-des-chats.com](http://www.les-amis-des-chats.com)

# Remerciements

Nous tenons à vivement remercier pour l'aide accomplie  
à la parution du Bulletin Municipal de Saint-Clair:

Madame Laetitia MERLY

Madame Martine WEBER

Les articles de la presse locale

Madame Simonne DESVALS-LAGNES

L'Amicale des Anciens élèves de Saint-Clair

L'A.C.C.A. de Saint-Clair

le Comité des Fêtes de Saint-Clair

Monsieur Gérard BONGIOVANNI

Monsieur Christian JACQUELIN

ainsi que toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation  
et à la distribution de ce bulletin municipal.

## **Appel aux lecteurs**

N'hésitez pas à nous transmettre une remarque ou de nouvelles idées de rubriques  
que vous souhaiteriez lire dans notre bulletin.

Merci par avance